



CONSIGNES - PPMS INTRUSION / ATTENTAT

Au déclenchement des faits ou de l'alerte interne spécifique intrusion/attentat, l'adulte en charge des élèves :

- analyse l'environnement dès l'apparition de la menace, localise si possible la zone où se trouve l'individu ou le groupe d'individus afin de **déterminer la conduite à tenir : s'échapper ou se cacher** ;
- se met si possible en contact avec les personnes ressources de l'établissement (chef d'établissement, ...) ;
- reste calme pour ne pas communiquer son stress.

Choix n°1 : s'échapper

Chaque adulte en charge d'élèves :

- demande un silence absolu ;
- localise le danger pour s'en éloigner ;
- signale à ses élèves l'emplacement du point de rassemblement ;
- prend avec ses élèves la sortie la moins exposée et la plus proche ;
- suit les directives des services de secours et des forces d'intervention ;
- signale la localisation des victimes éventuelles ;

Choix n°2 : se cacher

Chaque adulte en charge d'élèves :

- identifie le(s) local(aux) le(s) plus sûr(s) à proximité immédiate ;
- verrouille les portes puis se barricade en plaçant des éléments encombrants devant la porte (tables, chaises, bureau...) ;
- fait s'éloigner les élèves et personnels des portes, murs et fenêtres ;
- leur demande de s'allonger ou s'asseoir, se positionner en angle mort et hors de vue ;
- éteint les lumières et les ordinateurs pour laisser penser que la salle est inoccupée ;
- demande un silence absolu ;
- fait mettre en silencieux les téléphones portables (sans sonnerie ni vibreur) ;
- une fois enfermés dans une salle refuge, maintient le contact avec les services de police et de gendarmerie pour signaler la localisation exacte, le nombre de blessés et le nombre de réfugiés. En cas d'impossibilité d'alerter le 17 ou le 112 par téléphone sans attirer l'attention des intrus, envoie un SMS au 114 (numéro d'appel d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler, national, gratuit, accessible 24/24, 7/7). S'autorise à appeler, ne pas imaginer qu'un autre a forcément déjà donné l'alerte.
- reste proche des personnes manifestant un stress et les rassure ;
- attend les consignes des forces d'intervention pour évacuer.

Alerter :

Chaque adulte en charge d'élèves contacte, une fois à l'extérieur ou caché, dans la mesure du possible les services de police ou de gendarmerie (17, 112 ou 114) : décline sa qualité, décrit la situation le plus précisément possible (nombre d'individus, localisation, type d'arme) ;

Remarques : contrairement aux autres postures du PPMS, dans le cas d'une intrusion ou attaque terroriste :

- la cellule de crise de l'établissement n'est pas activée
- les élèves ne sont pas regroupés dans les zones de mise à l'abri prédéterminées en cas de nuage toxique ou de tempête
- la conduite à tenir n'est pas la même pour tous : certains pourront s'échapper, d'autres devront se cacher.